



Extrait du registre des délibérations
Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 3 mars 2015

Compte rendu affiché le : 6 mars 2015

Date de la convocation : 23 février 2015

Nombre de délégués : 34

En exercice : 34

Présents : 23

Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 24

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 15

Monsieur Rousset Louis a donné pouvoir à Dumas Christophe

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier A, Demmelbauer P, Dubois G, Lebreton L,

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mr Gonon P, Thizy B, Tholly P,

CCHL.: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM : Mme Bussière L

SIE A : Vincent G,

Autres communes : Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Soleymieux B, Viricel A ,

Mme Bussière L

Excusés : Charbonnier JY, Laffont J, Biguet Stéphanie, Dardouiller S, Mme Janvier Cassandre, Rousset E,

Duboeuf P, Gassiloud T, Deshayes S,

Secrétaire de séance : Vincent G

N° 547 Objet : Adhésion à l'Association Rivière Rhône Alpes :

Monsieur le Vice-Président propose de renouveler l'adhésion à l'association rivière Rhône Alpes pour l'année 2015. Suite à la dernière assemblée générale de l'ARRA, il a été décidé que le montant de l'adhésion serait fonction du nombre de salarié du SIMA pouvant bénéficier des actions de l'association : accès aux documents, formation.....Pour l'année 2015, le montant de l'adhésion s'élève à 300 € pour 4 salariés.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à adhérer à l'Association Rivière Rhône Alpes

Copie conforme au registre

Ont signé au registre tous les membres présents

Fait à Saint Galmier
Le 3 mars 2015
Le Président
Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150303-547-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2015